



Objet : Informations relatives à la dissolution du SEEJ

Madame, Monsieur,

Le Syndicat Education Enfance Jeunesse (SEEJ) sera dissout au 31 décembre 2023. Les communes de Cairon, Le Fresne-Camilly, Rosel, Saint-Manvieu-Norrey et Thue et Mue, reprendront la compétence Education, Enfance, Jeunesse à partir du 1^{er} janvier 2024, et donc la gestion des écoles.

Dans le cadre de ce transfert d'activités, les communes ont demandé au SEEJ d'assurer la continuité de service aux familles afin que cette évolution administrative ne perturbe pas le quotidien des enfants accueillis et de leur famille.

Le transfert des données familles du SEEJ vers la commune aura toutefois les incidences suivantes :

Réservations de 2024 sur le portail familles communal

A partir de ce jour, vos réservations ne peuvent plus être modifiées dans le portail familles du SEEJ. **Toute réservation ou modification d'information devra être réalisée sur le portail de la commune de Thue et Mue.**

Dès demain, un message de la commune de Thue et Mue vous sera adressé pour vous permettre d'accéder à votre espace famille sur le nouveau portail communal. Vous serez invités à activer votre nouveau compte.

Sachez que les informations présentes sur votre espace famille SEEJ ont été transférées sur votre nouveau compte. Seules, les informations et réservations modifiées dans le courant du mois de décembre n'auront pas pu être transférées.

Malgré notre attention sur la qualité du transfert, nous vous invitons à vérifier qu'aucune perte de données (coordonnées, réservations, ...) n'ait eu lieu dans le cadre de cette manipulation informatique. Soyez attentifs notamment aux modifications réalisées en décembre sur le portail familles.

Facture de décembre 2023 sur le portail familles du SEEJ

Le SEEJ vous adressera, tout début janvier, la facture des services réalisés au mois de décembre. Il conviendra de régler le montant dû sur le portail du SEEJ.

Nous attirons votre attention sur le fait qu'à partir du 1^{er} janvier, le portail du SEEJ sera réservé **aux seuls paiements des factures 2023.**

Vous souhaitant de belles fêtes de fin d'année,

Sarah JUNG

Présidente du SEEJ



Michel LAFONT

Maire de Thue et Mue

